Potagers

RÉPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE
POST TENEBRAS LUX

VILLE DE
GENÈVE

Conservatoire
et Jardin botaniques
Genève

h e p i a
Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève

Potagers

Veronico-Euphorbion / Polygono-Chenopodion / Panico-Setarion

Profil

Surface 130 ha (0.46% de la surface cantonale)

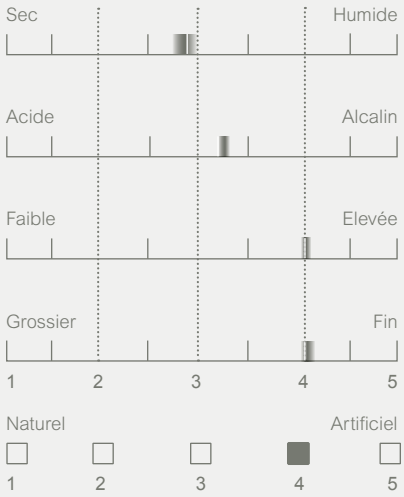

Identité

Equivalence :
Code du milieu : 809
Guide des milieux naturels de Suisse :
8.2.3.1, 8.2.3.2, 8.2.3.3
EUNIS : I
CORINE : 82

Protection : –

REG : agricole

Description

Sous « potagers » (ou jardins potagers) sont catégorisés les lopins de terre de cultures vivrières, généralement de plantes herbacées*. Il s'agit de plantations de légumes et de petits fruits, souvent agrémentées de plantes aromatiques et ornementales. Les potagers se caractérisent par la diversité des espèces* plantées et par la petite taille des parcelles, généralement cultivées dans le cadre des loisirs, au sein du cercle familial ou communautaire. Les potagers genevois sont soit des lopins de terre privatifs, principalement liés aux quartiers de villas, soit des jardins familiaux, soit, depuis quelques années, des potagers urbains (dans les parcs ou sur les toits par, exemple).

Les potagers sont soumis à des traitements de différentes intensités selon les propriétaires des parcelles. Certains sont cultivés de manière biologique, tandis que d'autres seront traités avec des herbicides et autres produits phytosanitaires. La végétation spontanée des potagers, les « mauvaises herbes » du jardinier, partage globalement les mêmes conditions de vie que dans les cultures maraîchères et les grandes cultures, à savoir qu'elle profite d'un sol bien alimenté en eau et en nutriments*, mais qui est fréquemment remanié ; ce qui nécessite des adaptations spécifiques (cycle annuel, production de graines importantes et à longue durée de vie dans le sol, croissance rapide, etc.). Cette végétation est la cible du désherbage (manuel, par sarclage et/ou par herbicides). Adatpée à ces conditions « adverses », la végétation des zones cultivées disparaît rapidement lorsque le travail du sol cesse[1]. Dans les potagers, les laiterons *(Sonchus* spp.), le mouron des oiseaux *(Stellaria media)*, la véronique de Perse *(Veronica persica)*, la mercuriale annuelle *(Mercurialis annua*), le mouron des champs *(Anagallis arvensis)*, la digitaire sanguine *(Digitaria sanguinalis)* ou le pourpier maraîcher *(Portulaca oleracea)* sont souvent présents. La carte cantonale des milieux regroupe à l'échelle du 1 : 5'000[e] trois variantes de végétation spontanée se développant dans les surfaces potagères, selon le type traitement du sol (sarclage ou autres) :

Les légumes cultivés dans les potagers, comme dans les cultures maraîchères, peuvent être catégorisés en fonction des parties qui sont consommées. On distingue :

- les légumes feuilles, tels que les salades ou épinards ;
- les légumes à tiges, tels que les asperges ou poireaux ;
- les légumes à inflorescences, tels que les brocolis, choux-fleurs ou artichauts ;
- les légumes racines, tels que les carottes, betteraves, radis ou panais ;
- les légumes fruits, tels que les tomates, concombres, courgettes ou courges ;
- les légumes bulbes, tels que les oignons ou aulx ;
- les légumes tubercules, tels que les pommes de terre ou topinambours.

On peut encore citer les légumineuses, de la famille botanique des fabacées, dont on consomme la graine (pois ou lentilles) ou le fruit (haricots).

- les groupements spontanés du ***Veronico-Euphorbion (Mercurialetum annuae, Thlaspio-Fumarietum, Lamio-Veronicetum)*** colonisent les sols alcalins, riches en nutriments*, ne connaissant pas de sécheresse estivale[2]. Ces groupements sont particulièrement liés aux surfaces sarclées et enrichies en nutriments* comme les jardins potagers et les vignes[1]. Ils peuvent tantôt former des groupements denses, dominés par la mercuriale annuelle *(Mercurialis annua)*[2], ou offrir un faciès dominé par la fumeterre officinale *(Fumaria officinalis)*[2], associée au laiteron rude *(Sonchus asper)*[2], à la véronique de Perse *(Veronica persica)*[2] et au lamier pourpre *(Lamium purpureum)*[2].
- les groupements spontanés à renouées et chénopodes ***(Polygono-Chenopodion)*** sont liés aux sols acides, à granulométrie* fine (sables, limons), très riches en nutriments* et restant frais* toute la saison[2]. Bien présents dans les cultures maraîchères intensives, ils se trouvent également dans les potagers[1]. Et se caractérisent par la présence du chénopode polysperme *(Chenopodium polyspermum)*[2], souvent accompagné de la renouée persicaire *(Polygonum persicaria)*[2], de la renoncule rampante *(Ranunculus repens)*[1] et la cardamine à tiges nombreuses *(Cardamine hirsuta)*[1]. L'amarante bleuâtre *(Amaranthus blitum)* et le pourpier potager *(Portulaca oleracea)* sont parfois dominants[2].
- les groupements spontanés à sétaires et panics ***(Panico-Setarion)*** se rencontrent sur des sols acides, à granulométrie fine (sables, limons), riches en nutriments* et s'asséchant temporairement l'été[2]. Surtout associés aux grandes cultures d'été (comme celle du maïs)[1], ils peuvent aussi investir les jardins portagers[2]. Ces groupements peuvent être dominés en été par la sétaire glauque *(Setaria pumila)* et la sétaire verte *(Setaria viridis)*[2]. Sur les surfaces cultivées abandonnées, il est possible de rencontrer le chénopode blanc *(Chenopodium album)*, associé à l'amarante réfléchie *(Amaranthus retroflexus)*[2]. Ils offrent parfois une physionomie dominée par la sétaire verticillée *(Setaria verticillata)* et le pissenlit officinal *(Taraxacum officinale)*, ou par l'échinochloa pied-de-coq *(Echinochloa crus-galli)*[2].

La classification semi-automatisée, utilisée lors du processus de création de la carte des milieux, a, dans certains cas, assimilé des « jardins privatifs » à la catégorie « potagers ». Il s'agit, en général, de jardins d'agrément, composés d'une diversité de structures (gazons, haies, arbres), directement adjacents à la surface potagère.

Valeur biologique

Sur le plan floristique, les potagers sont généralement dominés par des espèces* horticoles* à vocation ornementale et hébergent une flore spontanée nitrophile* plutôt banale. Les potagers jouent toutefois un rôle écologique important dans le paysage urbanisé, souvent dominé par les surfaces dures. Ils s'intègrent à l'infrastructure écologique du canton en complétant le maillage vert entre ville et campagne. S'ils ne sont pas soumis à une exploitation trop intensive (engrais, pesticides), les potagers représentent pour les petits animaux des havres de verdure et des ressources de nourriture importantes en zone urbanisée. Dans les zones périurbaines, voire rurales, ils favorisent une diversification des niches écologiques*. En effet, plus leur structure est variée, plus ils présentent d'intérêt pour la faune en offrant une multitude de sources de nourriture et d'abris potentiels, par exemple lorsqu'ils sont agrémentés d'espèces* fleuries comme le souci des jardins *(Calendula officinalis)* ou la bourrache *(Borago officinalis)*.

Les jardins familiaux ou privatifs accueillent des petits animaux et il est courant de croiser le hérisson (Erinaceus europaeus), l'orvet *(Anguis fragilis)*, le lézard des murailles *(Podarcis muralis)* ou la coccinelle à sept points *(Coccinella septempunctata)*. Cette dernière est une formidable auxiliaire* des cultures. En se nourrissant de nombreux pucerons, elle aide le jardinier dans son travail quotidien. Avec un peu de chance, il est également possible d'observer le superbe machaon *(Papilio machaon)*, dont la chenille se nourrit de feuilles de plantes de la famille botanique des apiacées (fenouil et carotte, par exemple). Quant à la larve de cétoine dorée *(Cetonia aurata)*, elle joue un rôle important dans la dégradation de la matière organique des composts.

Le saviez-vous ?

La problématique de la conservation des espèces* qui vivent dans notre environnement immédiat est prise au sérieux par les citoyens et les collectivités. Afin de maintenir des espaces verts et d'aménager des biotopes favorables à la biodiversité*, des politiques de « nature en ville » ont vu le jour.

La Charte des Jardins est un exemple d'outil de sensibilisation qui s'adresse aux particuliers comme aux collectivités pour favoriser la biodiversité dans les jardins[6]. Il y est préconisé, entre autres, de favoriser la présence de structures favorables aux petits animaux dans les jardins (haies indigènes*, prairies ou gazons fleuris, tas de feuilles, etc.) et la présence d'espèces* de plantes indigènes*[,7]. L'utilisation d'anciennes variétés locales est promue (par opposition aux variétés nouvelles sélectionnées pour la production agricole de masse), car, en plus d'apporter de nouvelles saveurs dans l'assiette du consommateur, elles permettent de contribuer à la sauvegarde du patrimoine génétique et culturel des plantes comestibles[7]. De plus, ces plantes, souvent rustiques, sont particulièrement bien adaptées au terroir et résistent bien aux pathogènes (maladies, parasites, etc.)[7].

Dynamique

Les potagers sont des unités trop exploitées pour présenter une succession de végétation.

Gestion

Evolution historique

Au Moyen Age, le jardin potager est un espace cultural dédié à la culture des légumes, traditionnellement situé dans le prolongement direct du foyer, puisqu'il se trouvait généralement sur la même parcelle que l'habitation. Il semble que, durant la période allant du Moyen Age jusqu'à l'Ancien Régime, les récoltes du potager étaient essentielles à l'économie et l'alimentation domestiques[3]. Cet apport complémentaire permettait de pallier les disettes ou de répondre à la cherté des aliments. Un rôle que le potager a conservé par la suite, notamment durant le XIXe siècle lors de l'industrialisation et de l'ère des jardins d'ouvriers. Les cultures potagères ont permis de diversifier les rations alimentaires et ont contribué, au fil des siècles, à assurer la sécurité alimentaire des populations. Cette fonction, les potagers l'ont toujours, alors que de nouvelles formes urbaines sont explorées dans le but de réintégrer la production alimentaire dans les villes.

Organisation et travail du potager

Historiquement, le potager est souvent clôturé (de murs, haies ou palissade) et cultivé intensivement. La terre est très travaillée (labourée, bêchée, aérée) et engraissée (au Moyen Age, par les latrines, les cendres et la basse-cour). L'outillage du potager, généralement rudimentaire, est utilisé en prolongement de la main. Il n'a que peu évolué depuis. Les outils principaux restent la bêche, la pelle, la houe, le râteau, ainsi que la brouette et l'arrosoir. Les progrès et les évolutions portent surtout sur une intense sélection des plantes[3]. Beaucoup de plantes cultivées aujourd'hui par l'agriculture ont tout d'abord été « créées » dans les potagers.

Origines et variétés

Au Moyen Age, on cultivait dans les potagers européens des plantes domestiquées à partir d'espèces* sauvages indigènes*. Ces plantes ont aujourd'hui pour la plupart perdu de leur importance, quand elles n'ont pas complètement disparu des potagers. Durant le Moyen Age, des plantes d'origine africaine comme les concombres, les melons et les choux-fleurs ont été introduites dans les potagers européens via les échanges avec la culture arabo-musulmane. Lors des échanges avec l'Asie, les potagers se sont enrichis de l'estragon, des épinards ou de l'aubergine. Puis, les colonisations des terres américaines apporteront une nouvelle palette de végétaux provenant du Nouveau Monde. Ces plantes (tomate, piment, maïs, pomme de terre ou haricot), qui font à présent pleinement partie de notre régime alimentaire, ont d'abord nécessité un temps d'acclimatation à nos latitudes. Avant de pouvoir être cultivées à large échelle, elles ont été soumises à un long processus de sélection dans les potagers, qui a permis la création de variétés adaptées à nos sols, nos climats et nos goûts[4, 5].

Où observer ?

Dans les jardins communaux de Balexert (Vernier) ou dans ceux de La Touvière au sud de La Plaine (Avully).

Quand observer ?

Toute l'année.

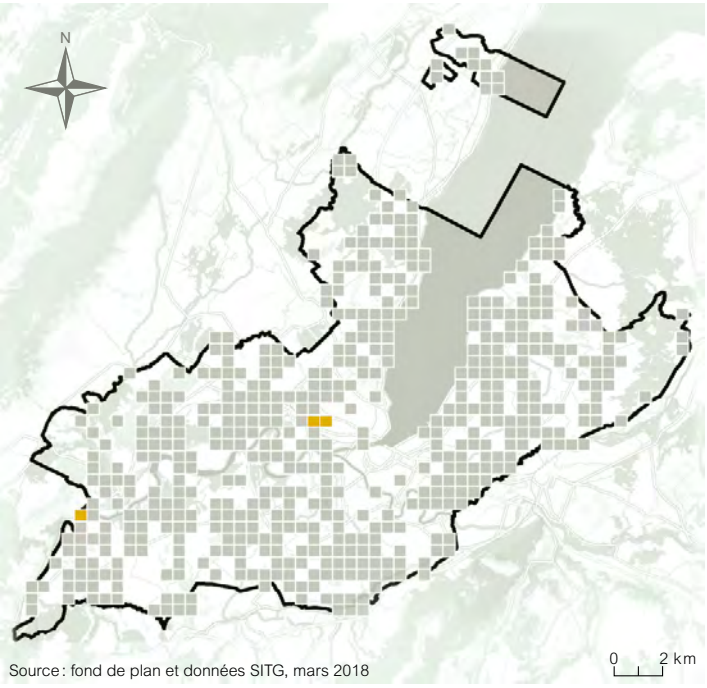

Source : fond de plan et données SITG, mars 2018

Espèces

Mouron des champs	*Anagallis arvensis*
Amarante bleuâtre	***Amaranthus blitum***
Amarante réfléchie	*Amaranthus retroflexus*
Capselle bourse à pasteur	***Capsella bursa-pastoris***
Chénopode blanc	*Chenopodium album*
Chénopode polysperme	*Chenopodium polyspermum*
Digitaire sanguine	*Digitaria sanguinalis*
Fumeterre officinale	*Fumaria officinalis*
Lamier pourpre	***Lamium purpureum***
Mercuriale annuelle	***Mercurialis annua***
Renouée des oiseaux	***Polygonum aviculare***
Renouée persicaire	*Polygonum persicaria*
Pourpier potager	***Portulaca oleracea***
Sétaire glauque	***Setaria pumila***
Sétaire verte	*Setaria viridis*
Mouron des oiseaux	***Stellaria media***
Euphorbe réveille-matin	*Euphorbia helioscopia*
Laiteron rude	*Sonchus asper*
Séneçon commun	*Senecio vulgaris*
Pissenlit officinal	*Taraxacum officinale*
Véronique de Perse	***Veronica persica***

Hérisson	*Erinaceus europaeus*
Orvet	*Anguis fragilis*
Lézard des murailles	*Podarcis muralis*
Machaon	*Papilio machaon*
Piéride de la rave	*Pieris rapae*
Cétoine dorée	*Cetonia aurata*
Coccinelle à sept points	*Coccinella septempunctata*
Doryphore	*Leptinotarsa decemlineata*
Grande limace rouge	*Arion rufus*

Horticoles*:
Côtes de bette *(Beta vulgaris)*, choux *(Brassica oleracea)*, courge/courgette *(Cucurbita* spp.), carotte *(Daucus carota* subsp. *sativus)*, fenouil *(Foeniculum vulgare)*, fraisier *(Fragaria x ananassa)*, laitue *(Lactuca sativa)*, haricot *(Phaseolus vulgaris)*, radis *(Raphanus sativus)*, framboisier *(Rubus idaeus)*, cassis *(Ribes nigrum)*, groseillier à grappes *(Ribes rubrum)*, pomme de terre *(Solanum tuberosum)*, tomate *(Lycopersicon esculentum)*.

Espèces invasives*:
Coccinelle asiatique *(Harmonia axyridis)*.

Illustrations

Véronique de Perse (*Veronica persica*)

Mercuriale annuelle (*Mercurialis annua*)

Pourpier maraîcher (*Portulaca oleracea*)

Illustrations (Suite)

Lamier rouge (*Lamium purpureum*)

Mouron des champs (*Anagallis arvensis*)

Digitaire sanguine (*Digitaria sanguinalis*)

Tomate (*Lycopersicon esculentum*)

Chou plume (*Brassica oleracea*)

Courgette (*Cucurbita pepo*)

Lien avec la classification du référentiel syntaxonomique genevois (Prunier et al. 2018)

CHENOPODIETEA

POLYGONO-CHENOPODIETALIA

Panico-Setarion

Echinochloo-Setarietum pumilae

(Setarietum virido-verticillatae)

Amarantho-Chenopodietum albi

Polygono-Chenopodion

Panico-Chenopodietum polyspermi

Portulaco-Amaranthetum

Veronico-Euphorbion

Mercurialetum annuae

Thlaspio-Fumarietum officinalis

Lamio purpureae-Veronicetum

Références

1. Delarze R. & Gonseth Y., Guide des milieux naturels de Suisse : Ecologie – Menaces – Espèces caractéristiques, Rossolis, Bussigny, 424 p., (2008)
2. Prunier, P., Boissezon A., Figeat L., Mombrial F., Steffen J., Référentiel syntaxonomique genevois : Inventaire et descriptif succinct des associations végétales présentes dans le canton de Genève, Saussurea 47, p. 131-238, (2018)
3. Quellier F., Histoire du jardin potager, Armand Colin, 192 p., (2012)
4. Bloch-Dano E., La fabuleuse histoire des légumes, Grasset, 180 p., (2008)
5. Couplan F., Légumes d'ici et d'ailleurs, Sang de la Terre, 127 p., (2009)
6. DGNP*, Classeur la Charte des Jardins : Un outil pour favoriser la biodiversité dans les communes, 238 p., (inconnu)
7. DGNP* & ECOTEC Environnement SA, Fiches pratiques sur la gestion et l'entretien de la nature à Genève – Jardin potager d'espèces indigènes, 9 p., (2012)

Auteurs Sophie Pasche, Catherine Bertone, Anne-Laure Maire, Yves Bourguignon, Pascal Martin, Florian Mombrial, Patrice Prunier **Collaborateurs** Laure Figeat **Illustrations** (dans l'ordre d'apparition de gauche à droite et de haut en bas) Manuel Faustino – Potager, Touvière (Avully) ; Jacques Gilliéron – *Papilio machaon ;* Emmanuel Wermeille – *Anguis fragilis ;* Patrice Prunier – *Setaria pumila ;* Jacques Gilliéron – *Erinaceus europaeus ;* energie-environnement.ch – Emblème de la Charte des jardins ; Jonas Duvoisin – *Veronica persica ;* Robert Braito – *Mercurialis annua ;* Anne-Laure Maire – *Portulaca oleracea ;* Patrice Prunier – *Lamium purpureum ;* Patrice Prunier – *Anagallis arvensis ;* Patrice Prunier – *Digitaria sanguinalis ;* Anne-Laure Maire – Tomate ; Anne-Laure Maire – Chou plume ; Anne-Laure Maire – Courgette **Contributeurs** voir ici.

Ce document appartient au corpus de fiches descriptives des milieux genevois. L'ensemble des fiches est accessible et téléchargeable ici. Le mode d'emploi des fiches est accessible ici. Les termes annotés ‹*› sont décrits dans le glossaire ici. La liste des acronymes est accessible ici. Date de publication : Mai 2020.

Office cantonal
de l'agriculture et de la nature
Rue des Battoirs 7
1205 Genève
T 022 546 76 00 | www.ge.ch/nature

Conservatoire et Jardin botaniques
de la Ville de Genève
Chemin de l'Impératrice 1
1292 Chambésy-Genève
T 022 418 51 00 | www.cjb-geneve.ch

Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève
150 route de Presinge
1254 Jussy-Genève
T 022 546 68 55 | hepia.hesge.ch